SECTION SPORTIVE HANDBALL
DOSSIER DE CANDIDATURE

Lycée
ANNEE 2024 - 2025

INSTITUT EMMANUEL D'ALZON
11 rue Sainte-Perpétue, 30 000 Nîmes
Tel : 04.66.04.93.00
Mail : secretariat.lyceenimes@dalzon.com

1. FINALITES DE LA STRUCTURE « Section Sportive »

La finalité de ce projet est d'alimenter les équipes haut niveau de notre territoire gardois en joueurs et joueuses de qualités. Pour cela nous avons réuni les meilleurs partenaires locaux pour la mise en œuvre de ce projet. Les deux clubs professionnels avec (USAM Nîmes Gard Masculin/Féminin, Bouillargues Handball Nîmes Méditerranée Féminin), le CDHB 30 Comité du Gard de Handball et l'Institut Emmanuel d'Alzon qui sera le partenaire structurel.

OBJECTIFS DE LA SECTION SPORTIVE

¬ Permettre aux élèves de cette section de :

- Augmentation du temps de pratique sportive
- Permettre la construction du double projet (scolaire et sportif).
- Participer aux compétitions scolaire (UGSEL et UNSS)
- Rendre le jeune sportif acteur de son parcours (autonomie, confiance en soi…)

2. L'ETABLISSEMENT SCOLAIRE

L'équipe pédagogique que représente, Mr Lachaud (Directeur de l'établissement), Mr Dufour (Directeur adjoint du Lycée), Mme Noguera (Directrice adjointe du collège), et Mme Suta (Professeur EPS), sont en accord avec le projet et mettent tout en œuvre pour faire fonctionner la structure.
Les élèves du parcours « Section Sportive » suivent un parcours classique dans la mise en œuvre de leur projet scolaire.
Le parcours en section sportive, propose une seule option linguistique qui est :

- LV1 Anglais
- LV2 Espagnol

Afin de pouvoir proposer aux élèves un aménagement horaire et des entrainements adaptés.

L'hébergement :

L'établissement propose plusieurs régimes de fonctionnement :

- Pensionnaire de l'internat
- ½ Pensionnaire
- Externe

*Attention, le régime choisi par la famille ne doit pas mettre en péril, le fonctionnement et la qualité d'entrainement du sportif.

3. ASPECTS FINANCIERS

Pour les divers frais de scolarité, de restauration ou d'internat, merci de vous référencer auprès de la fiche tarifaire de l'établissement d'Alzon.

Pour les participants à la section sportive une remise est attribuée :

- **Moins 20 % sur les frais d'internat**
- **Moins 50 % sur les frais de scolarité**

4. RECRUTEMENT ET ADMISSION

A l'issue des tests une commission réunissant les responsables scolaires ainsi que le professeur d'EPS,responsable de la section, et les divers intervenants techniques et sportifs débattront des différents aspects qui sont :

1. LE VOLET SCOLAIRE :

- Les bulletins scolaires de l'année en cours
- L'avis du professeur principal
- L'avis du professeur EPS

2. LE VOLET SPORTIF :

- Avis de la Commission Technique
- Une photocopie de la licence de l'année N
- Avis de l'entraineur du club

3. LE VOLET MEDICAL :

- Un certificat médical d'aptitude au sport (qui peut être établi par le médecin traitant).

DELAI DE DEPOT DE CANDIDATURE

Avant le :

Vendredi 17 Mai 2023

Attention : le maintien d'un élève l'année suivante dans la section n'est pas automatique !!

MODALITES :

- **Clôture des inscriptions : Vendredi 17 mai 2023**

JOURNÉE DE SELECTION LE MERCREDI 22 MAI À L'INSTITUT EMMANUEL D'ALZON

Pour cela chaque candidature sera étudiée sur plusieurs critères :

- **Le scolaire**
- **Les appréciations et le comportement du candidat**
- **Le parcours sportif**

Les dossiers de candidatures seront étudiés.

Les modes d'évaluation :

- **Une sélection sur dossier scolaire.**
- **Des épreuves physiques ainsi que des matchs d'évaluations.**

L'INSCRIPTION À LA SECTION « HANDBALL » EST UN ACTE VOLONTAIRE QUI DOIT ÊTRE MUREMENT RÉFLÉCHI.

INSTITUT EMMANUEL D'ALZON
11 rue Sainte-Perpétue, 30 000 Nîmes
Tel : 04.66.04.93.00
Mail : secretariat.lyceenimes@dalzon.com

FICHE DE CANDIDATURE

NOM : …… Prénom : ……..
Date de naissance : ……/……/…… à ……..
Tél: ……/……/……/……/…….
E-mail : ……..@.....
Responsable légal 1 :
Nom :…… Prénom :……. Tél : ……/……/……/……/……. Mail :……. Adresse de la famille : …… ……
Tél: ……/……/……/……/…….
E-mail : ……..@.....
Responsable légal 2 :
Nom :…… Prénom :……. Tél : ……/……/……/……/……. Mail :……. Adresse de la famille : …… ……
Tél: ……/……/……/……/……. Port : ……/……/……/……/……..
E-mail : ……..@.....

Le dossier est à renvoyer par voie postale à l'adresse suivant :

INSTITUT EMMANUEL D'ALZON
A l'attention de Adriana Suta
Section Sportive Handball
11 rue Sainte-Perpétue
30000 Nîmes

Section : ☐lycée

Orientation prévue pour classe de : ☐ Seconde / ☐ Première / ☐ Terminale

Rappel : Les choix LV1 Anglais et LV2 Espagnol sont obligatoire pour l'aménagement des emplois du temps et le bon fonctionnement de la section sportive.

LV1 : .....**Anglais** ..... LV2 : ...**Espagnol**.....

Attention aucune option ne peut être choisie en plus du parcours section sportive Handball.
Pas de LV 3 possible dans ce parcours.

Régime prévu (entourer la mention choisie) : Interne Demi Pensionnaire Externe

Renseignements Club et Scolaire :

Club : ..... Niveau de jeu : .....

Poste(s) de jeu : ..... Nombre d'années de pratique en club : .....

Nom de l'entraineur : ..... Nombre d'entrainements par semaine : .....

Tél : ……/……/……/……/……/…… E-mail : ……..……..@.....

Avis de l'entraineur : .....
.....
……..
.....…
…….....
…….....

Scolaire :

Établissement scolaire fréquenté (adresse) : .....
.....
……..

Avis du Professeur Principal :
……
……
……
……
……

Signature du Professeur Principal :

Signature des parents ou responsables légaux :

FICHE MEDICALE

Nom : …….. **Prénom :** ……..
Date de naissance : ……

MORPHOLOGIE :

Taille : …… Poids : …… Latéralité : ……

Remarques : ……
……

ANTECEDENTS MEDICAUX : opérations, blessures, douleurs, allergies, asthme, …
……
……
……

Remarques :
……
……
……

CERTIFICAT MEDICAL DE NON CONTRE-INDICATION

À rédiger par un médecin.

Je soussigné, Docteur ..... certifie avoir examiné ce jour Mr, Mlle ..... et n'avoir décelé aucune contre-indication médicale à la pratique du Handball dans la structure d'entraînement précitée et **mis en évidence aucune restriction à la charge de travail.**

Date .....

Signature et cachet :

INSTITUT EMMANUEL D'ALZON
11 rue Sainte-Perpétue, 30 000 Nîmes
Tel : 04.66.04.93.00
Mail : secretariat.lyceenimes@dalzon.com

EMPLOIS DU TEMPS - SECTION SPORTIVE

LYCÉE FILLE :

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
12h					
12h30		Entraînement 12h00-13h		REPAS	
13h					
13h30		REPAS		Entraînement 13h00-14h	
14h					
17h30					
18h	Musculation 17h30-19h				
18h30					
19h					

Gymnase D'Alzon

Salle Musculation

LYCÉE GARÇON :

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
12h					
12h30		REPAS		Entraînement 12h00-13h	
13h					
13h30		Entraînement 13h00-14h		REPAS	
14h					
17h30					
18h	Musculation 17h30-19h				
18h30					
19h					

Gymnase D'Alzon

Salle Musculation

- **Des changements d'horaires et de lieux d'entraînement peuvent avoir lieu en début d'année pour optimiser l'organisation de la section sportive.**

- Il faut prendre en compte que le temps méridien ressemble à un sprint pour nous joueuses et joueurs de la section sportive. En 2h, ils doivent manger, se changer, s'entraîner et remettre une tenue règlementaire (pas de jogging, short et maillot d'entraînement) pour retourner en classe. (A noter, les élèves ne pourront pas se doucher, l'établissement ne possède pas les installations permettant à tous les élèves qui pratiquent une activité sportive durant le temps méridien de se doucher avant de retourner en classe.)

INSTITUT EMMANUEL D'ALZON
11 rue Sainte-Perpétue, 30 000 Nîmes
Tel : 04.66.04.93.00
Mail : secretariat.lyceenimes@dalzon.com

LICENCE CLUB SAISON 2024 - 2025

L'institut Emmanuel d'Alzon, le Comité du Gard, les clubs de l'USAM Nîmes Gard et du Bouillargues Handball Nîmes Méditerranée se sont unis pour dynamiser et renforcer la formation sur notre territoire.

Dans ce sens, il est obligatoire d'être licencié dans un club Gardois !

Depuis sa création, voici les clubs de handball gardois qui ont représentés la Section Sportive Handball :

- **USAM Nîmes**
- **Costière**
- **Cheminots Nîmois**
- **Aramon**
- **Bouillargues**
- **Marguerittes**
- **AO la Gardonnenque**
- **Beaucaire**
- **Bagnols**
- **Sommières**
- **Vergèze**
- **Le Vigan**

IMPORTANT !

Une admission au sein de la section sportive n'est pas synonyme d'une inscription dans les 2 clubs partenaires de la section sportive.

- USAM Nîmes GARD.

- Bouillargues Handball Nîmes Méditerranée.

- **Les admis à la section sportive sont libres de rester dans leur club gardois d'origine ou d'en changer.**
- **Pour les admis venant d'un autre département, c'est à la responsabilité de la famille de réaliser les démarches pour s'inscrire dans le club gardois de son choix.**

INSTITUT EMMANUEL D'ALZON
11 rue Sainte-Perpétue, 30 000 Nîmes
Tel : 04.66.04.93.00
Mail : secretariat.lyceenimes@dalzon.com

CHARTE DE COMPORTEMENT
SECTION SPORTIVE ANNEE 2023 - 2024

Pendant l'année scolaire, les devoirs peuvent se décliner par rapport à deux axes :

Le comportement

- **Envers soi-même :**

Je m'engage à :

- Entretenir une hygiène de vie saine : alimentation, sommeil, propreté personnelle.
- Accepter mes échecs / être motivé / chercher à m'améliorer, à me transformer.
- Respecter le règlement intérieur de l'institut Emmanuel d'Alzon (et de l'internat).
- Respecter le règlement de la section Sportive.

- **Envers l'encadrement scolaire, sportif et envers les partenaires, adversaires et officiels :**

Je m'engage à :

- Respecter tous les adultes de la communauté éducative (Agents techniques, professeurs, entraineurs…).
- Respecter les consignes et les horaires de cours et d'entraînements.
- Avertir systématiquement mes professeurs, entraîneurs, et la vie scolaire en cas d'absence.
- Accepter les remarques et les décisions tant sportives que scolaires de la part de mes professeurs et entraîneurs.
- A prendre une licence dans un club du territoire Gardois.

Respecter mes partenaires et mes adversaires

- Me comporter de façon correcte et respectueuse envers mes partenaires et mes adversaires, faire preuve de fair-play en toutes occasions
- Être exemplaire, tolérant et généreux

Être maitre de moi en toutes circonstances

- Être loyal dans le sport et dans la vie de tous les jours
- Cultiver la solidarité en s'encourageant et en s'entraidant
- Accepter les décisions prises par les officiels, le respect des règles et de ceux qui officient.

Rappel particulier du Règlement Intérieur :

Tous **les actes** d'incivilité, de violence, le vandalisme, les vols, les brimades et d'une manière générale, tous les actes **qui portent atteinte à l'intégrité physique ou morale de tout membre de la communauté scolaire ne pourront qu'entraîner des sanctions très graves pouvant aller jusqu'à une exclusion définitive.**

Tous **les actes sur les réseaux sociaux portant atteinte à l'image de l'Institut Emmanuel d'Alzon, de la section sportive et des partenaires (clubs et comité) ne pourront qu'entraîner des sanctions très graves pouvant aller jusqu'à une exclusion définitive.**

- **Envers le matériel.**

Je m'engage à :

- Prendre soin du matériel d'entraînement (plots, ballons, chasubles…)
- Respecter les installations (gymnase, vestiaire, internat, transport…)

L'investissement

Je m'engage à :

- Assister à tous les entraînements qui se déroulent dans le cadre de la section sportive.
- A m'investir pleinement dans mon travail scolaire afin d'obtenir les meilleurs résultats.
- M'engager pleinement d'un point de vue individuel mais aussi d'un point de vue collectif à l'entraînement et en compétition.
- A participer aux différentes compétitions dans le cadre de l'UGSEL et UNSS.
- A prendre une licence dans un club du territoire Gardois.

Je prends connaissance qu'en cas de manquement grave au regard de cette charte, des sanctions disciplinaires pourront être prises.

Je soussigné(e).....
Avoir bien pris connaissance de cette charte et m'engage à la respecter pendant toute l'année scolaire 2023-2024.

L'élève : *Les Parents ou responsable légal :*

Signature : *Signature :*

INSTITUT EMMANUEL D'ALZON
11 rue Sainte-Perpétue, 30 000 Nîmes
Tel : 04.66.04.93.00
Mail : secretariat.lyceenimes@dalzon.com